

Zeitschrift: Mitteilungen aus dem Gebiete der Lebensmitteluntersuchung und Hygiene = Travaux de chimie alimentaire et d'hygiène

Herausgeber: Bundesamt für Gesundheit

Band: 87 (1996)

Heft: 1

Nachruf: Aimé Ramuz (1920-1995)

Autor: Matthey, Emile

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nachruf – Nécrologie

Aimé Ramuz

(1920–1995)

chimiste cantonal vaudois de 1968 à 1981

Le 21 novembre 1995, Aimé Ramuz est décédé subitement, à la suite de faiblesses cardiaques, qu'il supportait depuis quelques années avec résignation en évitant d'alerter les siens inutilement, disait-il. C'était dans son trait de caractère.

Aimé Ramuz était né le 17 mai 1920 à Cully. Dès sa plus tendre enfance (il a 3 ans) sa famille s'installe à Paris, où il suivra sa scolarité, notamment au lycée Lacanal où il obtient le baccalauréat français. En 1938, c'est le départ à Montpellier, où son père est cadre dans une entreprise exploitant la bauxite.

Aimé Ramuz s'inscrit à la Faculté des sciences de l'université d'où il sort avec un diplôme d'ingénieur-chimiste, complété par une thèse de doctorat soutenue à Paris. Son cursus universitaire se déroule donc en France, en pleine période de guerre et d'occupation. Il revient en Suisse pour accomplir ses périodes de service militaire. Il trouve un emploi à Bex dans l'industrie du cuivre électrolytique, dont les perspectives d'avenir sont incertaines, ce qui l'incite à postuler une place de chimiste au Laboratoire cantonal. Il y est engagé le 1^{er} août 1949, à titre provisoire.

A cette époque, un règlement interne obligeait tous les chimistes du laboratoire vaudois, même déjà diplômés universitaires, à parfaire leur formation par le diplôme fédéral de chimiste pour l'analyse des denrées alimentaires. Aimé Ramuz s'y soumet, non sans avoir été contraint par la Commission ad hoc, de se présenter à des épreuves d'allemand et d'histoire suisse. Il remplit donc toutes les exigences requises. Il devient adjoint du chimiste cantonal en fin d'année 1951.

De par sa formation classique française, il avait une approche des problèmes différente de celles des collègues de travail. Homme cultivé (histoire, littérature, musique) il a marqué de sa personnalité l'activité du laboratoire. Il n'était pas que chimiste, c'était un humaniste.

Fin analyste et habile manipulateur, il a été un adjoint sûr et avisé pour son chef. Au départ de ce dernier, il est tout naturellement nommé chimiste cantonal. Il sera la cheville ouvrière du transfert du laboratoire cantonal des vieux locaux de César Roux 19 à Lausanne aux modernes installations d'Epalinges. La fonction de chimiste cantonal n'est pas de celles qui engendrent toujours louanges et félicitations. Courtois dans toutes les discussions, parfois difficiles, Aimé Ramuz avait le sens du compromis acceptable dans la légalité.

Aimé Ramuz a toujours manifesté un esprit d'ouverture (pas évident à l'époque) pour les travaux des organisations internationales, ce qui lui a valu d'accomplir deux missions de consultant pour la FAO en Algérie et au Rwanda/Burundi en 1976 et 1978. Il s'agissait de missions d'exploration visant à mettre en valeur les éventuelles structures que les puissances coloniales auraient pu laisser à l'indépendance de ces

pays, et d'apprécier dans quelle mesure les propositions des normes du Codex Alimentarius pouvaient servir de base à un contrôle des denrées, interne ou à l'exportation des produits indigènes pour en faciliter le commerce sur le plan international.

Aimé Ramuz a aussi collaboré, comme délégué suisse, aux travaux du groupe de travail «aromes» du comité pour le contrôle sanitaire des denrées alimentaires du Conseil de l'Europe, ainsi qu'à l'élaboration du chapitre «Substances aromatisantes» du Manuel suisse des denrées alimentaires. Il en a aussi présidé la sous-commission «édulcorants artificiels».

Avec lui, disparaît un collègue fidèle et attachant qui se faisait une haute idée de la collégialité au sein de l'Association des chimistes cantonaux, et dont nous garderons un souvenir ému.

Emile Matthey